

**Vous vivez sur
le territoire chartrain**

alors

**Pourquoi
ne pas y travailler ?**

▲
Épisode 3

**30 jours par an, 3 jours par mois,
15 heures par semaine dans
les trajets domicile-travail :**

**Gardez du temps
pour vous**

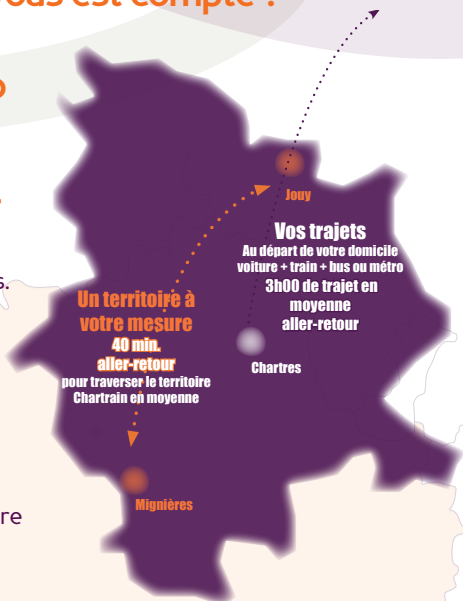
contactez-nous

Gardez du temps pour vous

► Le temps vous est compté ?

► Avec 2 H 20 de trajet en moins que feriez-vous ?

- Du sport en plus.
- Profiter de loisirs en plus.
- Partager des moments avec vos enfants.
- Ou simplement utiliser ce temps pour prendre votre temps...



► La parole à Magali RENAUD : « ça change la vie » :

« Levée à 5h30 et rentrée à 20h00, ma vie se résumait à un stress permanent (retards au travail, fatigue, ...). Depuis que je travaille à proximité de chez moi, j'ai le temps de faire des choses simples (démarches administratives, shopping, soirées entre amis). J'ai remis ma vie sociale et familiale au centre de mes préoccupations et je peux, enfin, profiter des animations qui se déroulent sur mon lieu de vie. Je n'ai qu'un regret, ne pas avoir pris cette décision plus tôt. »

Vous avez envie de travailler, de créer, de reprendre une entreprise sur votre lieu de vie, vous vous posez des questions, vous avez des idées, un projet...

Venez vous inscrire sur le site de la Maison des Entreprises et de l'Emploi, vous serez contacté par le partenaire local le plus adapté

www.mee-chartres.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.